

BA 126, une coupe d'arbres déclenche la polémique

Depuis que la municipalité de Ventiseri a publié, en fin de semaine dernière, un commentaire virulent contre l'État, les réactions de condamnation se succèdent. La destruction de cette clairière d'aulnes avait pourtant été dénoncée par des citoyens dès le début du mois de mai

Dégradation par l'État de la zone humide de la zone naturelle faunistique et floristique. Et le silence du Conservatoire du littoral, gestionnaire du site... C'est cette phrase sibylline, accompagnée d'une vue aérienne particulièrement floue, qui a été postée en fin de semaine dernière sur les réseaux sociaux de la commune de Ventiseri. Elle qui a provoqué des réactions en cascade : communiqués de soutien à la municipalité - et du circonflexe - de la BA 126 - du côté des partis nationalistes Fenu à Corsica, Cors in Fronte et Corsica Libera notamment, de la FDSEA et de personnalités du monde politique ou agricole.

Une vidéo de bois vert comme l'État donc, ici représenté par la base aérienne 126, à proximité de laquelle des arbres, des aulnes principalement, ont subi des coupes rases, sur trois zones distinctes pour une surface globale de quatre hectares.

Dénoncé par des citoyens il y a deux mois

Si l'affaire fait grand bruit depuis quelques jours, à la suite du post de la mairie de Ventiseri,

cette zone, comme je le fais depuis de nombreuses années, j'avais repéré le problème avant que les travaux. Mais c'est lorsque j'ai vu l'entreprise faire des coupes rases dans cette zone qui existe depuis toujours et qui est aussi une zone humide que j'ai réagi », explique-t-il.

Avec quelques autres riverains, il s'était également insurgé de la coupe d'aulnes à Ventischiare du Travi, un peu plus au sud, et le long de la route menant à la mer. « Nous nous sommes réunis auprès du Conservatoire du littoral, gestionnaire du site, on nous a dit que la base avait tout les droits. » Des citoyens qui n'ont pas encore dit leur dernier mot pour autant et qui envisagent de se rapprocher d'associations de défense de l'environnement.

Du côté de la mairie aussi, on savait que ces travaux devaient se faire. Mais on ne s'attendait pas du tout à ça. « Les instances de la base aérienne nous avaient parlé d'élagage, pas de coupes rases. On, ils sont venus avec des engins et ont tout raccourci dans cette zone humide, avec l'autorisation de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et sans que le Conservatoire du littoral, gestionnaire du site, ne s'y op-

la base aérienne 126, il y a eu des résultats d'un mois, pendant l'épisode de pollution aux hydrocarbures.

Obligation réglementaire pour l'armée

Même s'il reconnaît que la photo est vraiment impressionnante et qu'il s'attendait à ce type de réactions, le lieutenant-colonel Jurgel, commandant en second de la BA 126, met en avant les obligations réglementaires et de sécurité. « Ces coupes d'arbres en zone sud et sud-est de la base existent dans le cadre du plan de servitude aérienne, un plan qui s'applique autour des aéroports militaires qui existe. On applique strictement la règle. C'est une question de sécurité pour les avions. Ce travail récent n'a été effectué depuis 15 ans, cela explique pourquoi le résultat est si spectaculaire, argumente-t-il. Je tiens à préciser que les arbres qui ont été coupés et pas déracinés, sont exclusivement des aulnes, une essence à croissance rapide. Il n'a été touché ni aux chênes, ni aux oliviers. Et ces travaux ont été menés avec les conseils avisés du Conservatoire du littoral pour que l'impact écologique soit

le plus faible possible. »

La parcelle concernée, même si elle se situe hors de l'enceinte de la base, est un terrain domanial et appartient donc à l'État. Elle est gérée par le Conservatoire du littoral via une convention. « C'est la seule condition pour que la



C'est cette vue aérienne postée par la municipalité de Ventiseri qui a provoqué des réactions en chaîne.

COMMUNE DE VENTISERI

zone puisse rester ouverte au public : non militaires, explique le lieutenant-colonel Jurgel. Je voudrais aussi préciser que nous avons cherché à réduire au maximum le plan de servitude aéronautique pour limiter la coupe. Et que nous nous engageons à l'ac-

compenser régulièrement les parcelles afin que le choc visuel soit moins marqué mais aussi pour le bien de la nature. On nous certifie que ça repousse très vite et de toute façon, je le répète, nous n'avons qu'une seule chose à

Pas sûr que ces arguments soient entendus par tous. Pas certain non plus que cette affaire apaise les relations déjà tendues entre la municipalité de Ventiseri et le ministère de la Défense.

ISABELLE VOLPAJOLA

partagé et repartagé, cette situation était connue depuis plusieurs semaines. Au tout début du mois de mai, des habitants de la commune l'avaient déjà dénoncée, la encore via les réseaux sociaux. David Tonnasini était de ceux-là. « En me promenant dans

pos. C'est scandaleux et rien ne peut justifier ça », tempère François Tiberti, maire de Ventiseri, à l'origine du post de dénonciation.

Il s'en était d'ailleurs ouvert, cliqué à l'appui, à Barbara Pompi, ministre de la Transition écologique, lors de sa venue sur